



Nous vous contactons aujourd'hui pour vous remercier d'avoir pris votre licence FFG au golf du Roncemay en 2023.

Pour l'année 2024, en plus de votre licence nous espérons vous compter parmi nous à l'Association Sportive du Golf du Roncemay.

Pourquoi adhérer à l'AS Roncemay :

- Faire partie de l'esprit club et valoriser le Domaine
- Bénéficier d'un tarif sur les droits de jeu des compétitions de l'AS (5€ au lieu de 10€)

Et aussi dès 2024, **une remise de 5€ sur les droits de jeu des compétitions du domaine**

- Financer des investissements et le fonctionnement pour l'école de golf
- Permettre l'organisation des 68 compétitions à Roncemay et les interclubs en 2023 (*gestion des inscriptions, organisation des départs, saisie des résultats, envoi des informations à la FFG, remises des prix...*)
- Partager autour d'évènements conviviaux
- Valorisation et démocratisation du golf (Journée des associations sportives, Paris 2024, partenariat avec les écoles de l'Aillantais, Ryder cup...)
- Participer une partie de la prise en charge des frais d'inscription et de déplacement pour les compétitions de Ligue et Nationale des équipes
- Faire face aux frais de fonctionnement de l'association

Répartition du financement :

- 60% par les cotisations de ses membres (35€ le montant ne changera pas cette année)
- 15 % par les droits de jeu pour les compétitions organisées par l'AS
- 10% par les Subventions du Conseil Départemental de l'Yonne et des instances de la FFG pour les résultats de nos équipes et de l'Ecole de Golf
- 15% par les Dons de joueurs et de sociétés.

Comme vous pouvez le constater, les cotisations représentent une part très importante de nos recettes. Votre adhésion est essentielle au fonctionnement de l'AS ainsi qu'à sa pérennité.

Nous comptons sur vous tous

Avec les remerciements du bureau pour l'avant, le présent et le futur

Serge Mercier

Président AS Roncemay

as@as-roncemay.fr